



Droit de garde des grands parents

Par **xxxx**, le **09/12/2008** à **21:38**

Je suis en conflit avec mon ex belle fille au sujet de ma petite fille agée de 6 ans . Elle est séparée de mon fils depuis 4 ans; jusque là tout ce passait à peut près bien je la voyais assez régulièrement et j'ai toujours eu de très bonnes relations avec ma petite fille; on s'entend bien , elle est très heureuse quand je vais passer un après midi avec elle mais depuis peu de temps la situation a changé pour une raison inconnue. J'ai adressé un courrier à la mère pour lui demander de revoir sa position et le pourquoi de son changement d'attitude. J'attends la réponse.

Quels sont mes droits vis à vis de la justice si je dois en arriver là?

Je n'abandonnerai jamais ma lutte pour voir ma petite, je n'ai qu'elle et quand bien même j'en aurai d'autre ce serait pareil.

C'est ma petite et je l'aime très fort.

Merci de votre réponse

Par **xxxx**, le **09/12/2008** à **22:03**

désolée je ne sais pas ce que c'est un mp